

Covid-19 : le réseau des entreprises coopératives en Auvergne-Rhône-Alpes solidaire et résilient face à la crise.

Communiqué de presse

Alors que la crise sanitaire impacte fortement l'activité économique des entreprises coopératives d'Auvergne-Rhône-Alpes, les valeurs qui fondent le réseau des Scop et des Scic (solidarité, pérennité, force du collectif...) résonnent avec encore davantage de force et de sens aujourd'hui. Plusieurs solutions inédites ont été rapidement mises en place, parmi lesquelles un nouvel outil financier venant renforcer un panel de dispositifs déjà existants, propres au Mouvement coopératif, ainsi qu'un renforcement de l'accompagnement des entreprises.

Le PPES, un financement simple et rapide pour soutenir la trésorerie des coopératives

En réponse immédiate à la crise, le Mouvement coopératif, via sa holding financière Socoden, a mis en place un Prêt participatif d'entraide et solidaire (PPES). Ce financement simple et rapide a pour but de soutenir la trésorerie des coopératives le temps de la mise en place des reports de charges fiscales, sociales et bancaires, du chômage partiel et du prêt garanti par l'Etat. Déjà 2 millions d'euros ont été débloqués depuis le 13 mars, permettant à près de 90 entreprises de bénéficier d'un prêt moyen de 23 000 euros, accordé sous 48h et versé sous 7 jours.

Au fil des ans, la holding Socoden est devenue un véritable outil de solidarité, alimenté par les cotisations des Scop et des Scic du Mouvement. Aujourd'hui, après 50 ans d'existence, plus de 3 000 entreprises ont été financées, sous forme de prêts participatifs simples ou bonifiés. Un panel d'outils complémentaires nationaux et régionaux vient compléter ces aides, pour financer du haut de bilan notamment.

Un accompagnement renforcé avec une équipe sur le pont

En complément de ces mesures financières, l'Union régionale a renforcé ses équipes dédiées au suivi des coopératives, en augmentant ses effectifs de 42 %. Ainsi, 95 % des adhérents ont pu être contactés dès les quinze premiers jours du confinement. Des outils innovants ont été mis à la disposition des dirigeant·e·s, pour rompre leur isolement et leur apporter des solutions concrètes et rapides : un outil de vidéoconférence dédié pour poursuivre les échanges de problématiques sur les territoires, un chat personnalisé, echangeons.scop.org, pour des échanges de pratiques métiers, un pack outils complet avec les mesures d'aides sur son site web, et la programmation de plusieurs webinaires sur différentes thématiques informatives et inspirantes.

Les coopératives, un modèle d'entreprise plus solide face à la crise

« Fondé sur les principes coopératifs de solidarité et de mutualisation des moyens, le réseau coopératif dispose d'une palette d'instruments financiers diversifiés capables de répondre à tous les projets d'entreprises coopératives, qu'elles soient nouvelles, ou déjà existantes (développement, investissement, croissance externe, recapitalisation, etc.). » explique Stéphane Tronchon, associé de la Scop Cogeci et président du Comité d'engagement financier régional. « Nous étudions en moyenne 60 dossiers par an. Notre plus grande force est d'axer nos décisions, en plus de l'aspect purement financier, sur des aspects sociétaux, humains, et environnementaux, là où les réseaux bancaires classiques seraient plus frileux », complète-t-il.

Les Scop ont un autre atout : les réserves impartageables, constituées année après année à partir du résultat non distribué, un bien collectif qui permet d'assurer la pérennité, de passer des coups durs, mais aussi d'investir. Ces réserves permettent aussi à une Scop de n'être ni vendue, ni délocalisée. Des principes qui prennent tout leur sens dans le contexte actuel, et qui permettent de mieux rebondir demain...

Contact presse : Isabelle Jacquet – ijacquet@scop.org – Tél. 04.78.53.08.06